



Chères Moncrabelaises,
Chers Moncrabelais,

Nous voici à l'aube d'un nouveau printemps et la parution de ce bulletin municipal est l'occasion parfaite pour vous informer sur une multitude de sujets.

Tout d'abord, je suis fier de vous confirmer qu'une fois encore nous avons eu un résultat très positif sur le budget 2024, malgré les tuiles habituelles et la baisse constante des dotations de l'état. Le budget 2025 est en cours de construction et sera présenté au conseil municipal courant mars. Cet excédent 2024, qui vient s'ajouter à notre « *bas de laine* » existant nous permet d'envisager sereinement 2025, malgré les « *punitons* » que l'État va sûrement continuer à infliger aux bons élèves !

De nombreux projets vont s'achever, continuer et commencer en 2025. Tout d'abord, la 2^{ème} et dernière phase de travaux de rénovation à la piscine municipale « *André Corne* » sera terminée pour l'ouverture estivale de Juillet. Cette tranche de travaux a pour but la rénovation complète de l'espace « *pataugeoire* » destinée aux plus petits futurs champions. Les mêmes entreprises interviennent pour transformer l'ancienne pataugeoire en espace ludique et sécurisé. Un champignon à jets d'eau et d'autres jets d'eau intermittents au sol permettront aux bambins de s'amuser en toute sécurité.

En mars, commencera aussi la réfection du court de tennis, de plus en plus utilisé. Ces travaux créeront un bel ensemble de loisirs pour les habitants de la commune et les nombreux touristes et visiteurs.

Je suis aussi très content de pouvoir vous annoncer le début très prochainement de travaux importants dans le but de mettre en place un réseau de chaleur qui chauffera la mairie, le café associatif, la salle des fêtes, l'école maternelle, l'école primaire et la cantine scolaire. Ces travaux, nécessaires pour réduire nos dépenses d'énergie et moderniser des chaudières très anciennes auront un coût global d'environ 1 million d'euro. La commune ne mettra pas un euro dans la construction de cet équipement mais achètera l'énergie produite à l'investisseur. Avec un prix d'achat garanti, nous devrions réduire nos dépenses annuelles de chauffage pour ces 6 bâtiments d'au moins 12,500 € ! Ce réseau de chaleur devrait être opérationnel pour février 2026.

Le permis de construire pour le bâtiment qui accueillera la collection d'œuvres d'art donnée à la commune par le peintre Felix Anaut a enfin été déposé et est en cours d'instruction. Les travaux d'aménagement de l'ancien centre de secours pour exposer cette collection unique au monde devraient commencer au plus tard en septembre prochain. Nous travaillons aussi sur une modernisation complète du circuit menteurs ainsi que sur une refonte complète de la signalétique touristique, sur l'installation de bornes de recharge pour les vélos électriques ainsi que pour les voitures électriques.

Tout cela, et j'en oublie, est bien évidemment lié à l'ouverture au public de la voie verte qui relie sur le territoire de l'Albret, Feugarolles à Moncrabeau. Cet énorme projet, porté depuis plus de 8 ans par Albret Communauté sera inauguré en juin prochain et sera un atout majeur de développement du tourisme sur le territoire.

Il est pour moi essentiel que nous profitions au maximum du fait que cette voie verte s'arrêtera sur notre commune pendant au moins 2 à 3 ans avant de continuer sur Condom.

Autre sujet important pour l'avenir de notre commune et comme je vous l'avais annoncé lors des vœux du 5 janvier, l'étude visant à établir un programme pluriannuel de revitalisation du bourg et tout faire pour réduire le nombre de « *volets fermés* » et attirer de nouveaux habitants avance bien. Après avoir établi un état des lieux très précis, nous travaillons maintenant à l'élaboration d'un « plan d'attaque ». Ce plan, passe bien évidemment aussi par la recherche de financement et d'investisseurs, qu'ils soient publics ou privés. Je l'ai dit et le redis, tout est lié, le nombre croissant de touristes et/ou de nouveaux habitants passe obligatoirement par la qualité de l'offre que nous serons capables de proposer. Que ce soit en terme d'activité économique, de services publics, de logements, de qualité de vie etc. Tout cela nécessite que nous ayons une stratégie de développement définie, claire, logique et attractive.

Autre projet qui rentre enfin dans la phase travaux est la procédure de reprise de sépultures abandonnées que nous avons engagée voici maintenant plus de 2 ans. Cette procédure, extrêmement encadrée et rigoureuse touche à sa fin et nous sommes sur le point de commencer la construction de l'ossuaire dans lequel seront conservés les restes des défunts dont les familles ne se sont pas manifestés durant la procédure. Nous allons enfin pouvoir proposer à ceux qui le souhaitent de nouveaux emplacements au cimetière du bourg. J'en profite pour remercier les membres de la commission municipale qui ont suivis ce dossier avec persévérance durant ces 3 dernières années.

Vous verrez tous dans ce bulletin une invitation pour une réunion publique qui aura lieu le **Mardi 11 Mars à la Salle des Fêtes** concernant les ordures ménagères. Je vous invite fortement à y assister, de grands changements vont avoir lieu très rapidement. Tout vous sera expliqué d'une main de maître par le président du SMICTOM, Mr Alain Lorenzelli lors de cette réunion publique.

Je souhaite aussi dans ce bulletin municipal vous informer au sujet de la parcelle dite « *Halle des Menteurs* ». Tout d'abord, il est important de redire ce que j'ai dit depuis la découverte inopinée que contrairement à ce que tout le monde pensait, depuis plus de 35 ans, cette parcelle, suite à une probable erreur du notaire de l'époque, que cette parcelle est en fait la pleine propriété de de Mme Joséphine Manabera. Pendant plus de 35 ans, la municipalité, pensant en être propriétaire, s'est chargée de l'entretien de la toiture, a financé la pose du dallage existant, et ce n'est que lorsque j'ai voulu passer en LED pour l'éclairage public sous la charpente que nous avons, Mme Manabera et la commune appris que cette halle était privée. Dès cette découverte, j'ai bien évidemment sollicité notre service juridique qui m'a conseillé de faire jouer la « *prescription trentenaire* », biais par lequel nous devenions propriétaire en prouvant par le biais des multiples factures, s'élevant à plus de 50,000€ euros que la municipalité avait assuré l'entretien de cette halle en lieu et place du propriétaire. J'ai préféré faire une offre de rachat « *au juste prix* » à la propriétaire légitime : Mme Manabera. Celle-ci ayant malheureusement été obligée de rentrer en maison de retraite à Mezin, je me suis retrouvé face à son gendre Mr Richard Coustet exige que la commune rachète la halle au prix exorbitant de 12,000 € !

Non seulement cet argent est votre argent mais en plus de cela, Mme Manabera étant la propriétaire légale et ayant 2 filles : Claudette et Sylvette, je fus surpris de ces exigences. Suite à une conversation avec Mme Sylvette Manabera m'annonçant ne pas être au courant des tractations engagées par Mr Coustet concernant le patrimoine de sa mère, je considère comme étant mon devoir, tout d'abord de m'assurer que Mme Manabera, puis ses deux filles donnent leurs avis qui à mon sens priment sur les exigences de Mr Richard Coustet. La cerise sur le gâteau étant que Mme Manabera fille, Sylvette propose de nous céder cette parcelle au prix de 1,000€, en raison des dépenses engagées par la municipalité depuis des années. Je le redis, cette halle doit faire partie du patrimoine communal, mais certainement pas au prix de 8,000€ aujourd'hui demandés. Je ne céderai pas non plus au chantage, de mon point de vue indigne, que si la municipalité ne paye pas le prix indécent demandé, la halle sera fermée afin que la prochaine Fête des Menteurs ne puisse avoir lieu !

Vous verrez aussi dans ce bulletin, une communication venant de la société qui porte le projet de panneaux photovoltaïques au sol au lieu dit « *Le Boy* ».

Vous connaissez tous je pense ma position : je suis pour le photovoltaïque mais pas n'importe comment et n'importe où. Je suis d'abord surpris que cette communication ne contienne pas un seul mot sur le volet agricole, normalement partie intégrante du projet ! De plus, pour ceux qui se posent la question, ce projet représente une retombée financière annuelle d'environ 6,400 €. Voulez-vous transformer le paysage que verrons nos enfants et petits enfants pour une pareille aumône ?

Je dois enfin vous faire part, malheureusement, de la décision prise par Mme Marina Diemert et Mr Xavier Brodu, de céder les murs qui contiennent le restaurant « *le Phare de Jeanne* » pour des raisons de santé. Je vous rappelle que la commune avait en 2019 consenti un prêt de 125,000€ à taux 0 et remboursable sur 20 ans ou par anticipation à Mr Brodu et Mme Diemert, la seule condition étant que la destination du bâtiment reste celle d'un restaurant, bar, épicerie, etc. pendant 20 ans. Je suis sûr qu'ils n'auront aucun mal à trouver un remplaçant pour faire fructifier ce bel investissement !

Très sincèrement,

Nicolas Choisnel

INFORMATIONS IMPORTANTES

Cantine scolaire et garderie municipales.

La parution de ce bulletin municipal est l'occasion parfaite pour clarifier, au cas où, le fait que la cantine et la garderie municipale sont des services municipaux proposés aux enfants scolarisés dans l'école maternelle ou l'école primaire de Moncrabeau.

Le temps du repas ainsi que les temps de garderie qui vous sont proposés tombent donc sous la responsabilité de la Mairie. Les employés chargés de l'accompagnement dans le bus scolaire, du bon déroulement du repas, et de la garderie sont des employés communaux, donc sous MA responsabilité. Le but de cette communication est de vous rappeler que toutes questions, suggestions ou tout autre sujet ayant trait à ces services doivent être adressés à moi et à moi seul. Non pas à l'équipe enseignante, ni aux membres de l'association cantine, qui ont déjà assez de travail avec les responsabilités qui leur incombent et que je remercie pour leur engagement.

À l'avenir, je vous serais donc très reconnaissant de vous adresser à moi et à personne d'autre.

Merci d'avance.

Je profite également de ce bulletin municipal pour inviter *TOUS* les parents, ayant des enfants qui utilisent le service municipal et associatif de cantine pour les repas de midi, à s'organiser afin de participer au moins une fois dans l'année scolaire au nouveau programme intitulé « *VIS MA VIE DE SURVEILLANT DE CANTINE MUNICIPALE* ».

Je vous invite donc à prendre contact avec le secrétariat de la Mairie de Moncrabeau au 05 53 65 42 11, afin de vous inscrire suivant vos disponibilités à participer et vivre en direct l'expérience de gérer 50 enfants de 3 à 10 ans durant le repas de midi. Le service commence à 12h00 et finit à 13h00. Je suis sûr qu'une fois que vous aurez été personnellement témoins de ce que cela implique en terme d'engagement, de concentration, et de maîtrise de soi de gérer le repas de 50 enfants dont la moitié a besoin que l'on coupe la viande, etc., votre vision et opinion sur la capacité des 2 employées municipales qui ont la mission de s'assurer que vos enfants profitent pleinement de ce repas fait maison, équilibré et élaboré avec des produits de qualité sera alors basé sur des faits et non de l'imaginaire.

Ce sera aussi l'occasion parfaite pour vous de me faire part de vos idées et solutions afin d'améliorer un service qui me semble important. Depuis la rentrée scolaire 2011; j'ai toujours privilégié la qualité du fait maison, qui soit dit en passant est facturé bien en dessous du coût réel de production, c'est un choix, c'est mon choix et je l'assume. MAIS si vous parents des usagers quotidien de ce service pensez que je fais fausse route depuis maintenant 14 ans, je me plierais à votre avis, si vous pensez qu'un changement de mode opératoire est nécessaire et que nous devrions passer à la livraison de repas préparés dans une cuisine centrale de Sodexo ou autre Tricatel, et que vous êtes collectivement prêts à payer un coup quotidien de 8 à 10 € par repas, non seulement je me plierais à votre décision, mais croyez-moi que l'économie annuelle de plusieurs dizaines de milliers d'euros réalisée par la commune sera la bienvenue !

À très bientôt dans « *VIS MA VIE* » et comme toujours, je reste à votre disposition pour toutes questions que vous pourriez avoir.

Cordialement,

Nicolas Choisnel